

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Arrêté du 13 janvier 2023 modifiant l'arrêté du 5 décembre 2022 relatif à la nomenclature prévue à l'article 1^{er} du décret n° 2004-1463 du 23 décembre 2004 modifié relatif aux experts judiciaires

NOR : JUSC2237701A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu l'arrêté du 5 décembre 2022 relatif à la nomenclature prévue à l'article 1^{er} du décret n° 2004-1463 du 23 décembre 2004 modifié relatif aux experts judiciaires,

Arrête :

Art. 1^{er}. – A la spécialité A.1.5 de l'article 1^{er} de l'arrêté du 5 décembre 2022 susvisé, le mot : « Exportations » est remplacé par le mot : « Expropriations ».

Art. 2. – A la première phrase de l'article 2 du même arrêté, les mots : « Le présent arrêté » sont remplacés par les mots : « L'article 1^{er} du présent arrêté ».

Art. 3. – Le directeur des affaires civiles et du sceau est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 13 janvier 2023.

Pour le ministre et par délégation :

*Le directeur des affaires civiles
et du sceau,*

R. DECOUT-PAOLINI